Janvier 2021

Politique d'Investissement durable

Heart Reef, Grande Barrière de corail. Queensland. Australie. (Crédit : Avalon / Contributeur, Getty Images)

Fidelity INTERNATIONAL

Sommaire

Introduction - La raison d'être de l'investissement durable	**03**
Partie 1 - Nos attentes à l'égard des entreprises	**04**
Partie 2 - L'intégration et la mise en œuvre des critères ESG	**08**
Partie 3 - L'engagement et le vote	**10**
Partie 4 - Les exclusions et les désinvestissements	**13**
Partie 5 - La collaboration	**14**
Partie 6 - La gouvernance de notre politique	**16**

A propos de Fidelity International

Fidelity International propose des solutions et services d'investissement, ainsi que des expertises liées à la retraite à plus de 2.5 millions de clients dans le monde. En tant qu'entreprise indépendante, forte d'un héritage de 50 ans, nous pensons de manière générationnelle et investissons sur le long terme. Avec une présence dans plus de 25 pays et un actif total de 611,4 milliards de dollars*, nos clients vont des banques centrales, fonds souverains, grandes entreprises, institutions financières, assureurs, gestionnaires de patrimoine, aux particuliers.

Notre activité d'Epargne Financière et d'Epargne Salariale offre aux particuliers, aux conseillers financiers et aux entreprises un accès à des opportunités d'investissement de calibre mondial, à des solutions externes, à des services d'administration et à des conseils en matière de retraite. En collaboration avec nos activités de Solutions et Services d'Investissement, nous investissons 471 milliards de dollars* pour le compte de nos clients. En combinant notre expertise de gestion d'actifs avec nos solutions d'épargne financière et d'épargne d'entreprise, nous travaillons ensemble pour construire un meilleur avenir financier. Pour en savoir plus, rendez-vous à l'adresse suivante : fidelityinternational.com

*Données au 30 septembre 2020.

Introduction - La raison d'être de l'investissement durable

Les décisions financières ne sont pas uniquement financières. Chez Fidelity International, nous prenons en considération les conséquences à long terme de nos actions, tant sur le plan financier que sociétal. De plus en plus, cela implique de protéger et d'améliorer les performances de nos clients de manière à créer un système financier plus durable pour la société dans son ensemble. En tant que société de gestion d'actifs internationale, la façon dont nous exigeons aujourd'hui que les entreprises dans lesquelles nous investissons rendent des comptes contribuera à des lendemains plus durables.

Notre objectif est de construire un meilleur avenir financier. Nous nous attachons à devenir un partenaire de confiance pour nos clients, et ce, en leur proposant des solutions d'investissement innovantes et durables qui répondent à leurs objectifs financiers et extra-financiers.

Atteindre ces objectifs exige d'investir durablement.

En effet, il est essentiel de comprendre les facteurs non-financiers importants qui ont un impact sur la création de valeur à long terme des entreprises dans lesquelles nous investissons ou auxquelles nous prêtons. La juste analyse de ces facteurs est directement liée aux performances à long terme que nous générons de nos investissements pour le compte de nos clients. Plus précisément, nous avons pour objectifs :

1. D'intégrer les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans notre processus fondamental « bottom-up » de recherche et de sélection de valeurs, et ce, de façon à obtenir une vision plus intégrale du véritable prix des externalités d'une entreprise.
2. De comprendre les impacts non-financiers de nos décisions d'investissement sur les entreprises dans lesquelles nous sommes investis et leurs parties prenantes au sens large, comme notamment les employés, les fournisseurs, les clients, les autorités de régulation et les communautés.
3. adopter une approche locale dans le cadre de notre processus d'investissement durable, en étant attentifs aux différences entre les systèmes économiques, les structures de marché, les normes sociétales et les modèles économiques des pays dans lesquels nous opérons et investissons.
4. De favoriser une amélioration mesurable des comportements des entreprises dans lesquelles nous investissons ou auxquelles nous prêtons, à la fois directement et en collaboration avec nos concurrents et nos clients, en mettant à profit nos outils de sélection, d'engagement et de vote.

Comment l'investissement durable contribue-t-il à construire un meilleur avenir financier ? Notre recherche prouve que les facteurs de durabilité sont susceptibles d'avoir un impact significatif sur la valeur à court et long terme des entreprises. Ainsi, investir dans des entreprises ayant des normes élevées en matière de durabilité peut permettre de protéger et d'améliorer les performances des investissements. En termes simples, la thèse est la suivante : les entreprises qui considèrent et gèrent activement leur impact environnemental et sociétal contribueront au processus de création de valeur à long terme. Il en découlera des résultats plus positifs pour la société, aujourd'hui et demain.

Comment identifions-nous les problématiques de durabilité et collaborons-nous avec les entreprises ? Nous commençons par intégrer les facteurs de durabilité dans notre recherche fondamentale « bottom-up », d'où une analyse plus exhaustive et des décisions d'investissement plus éclairées. Puis, nous aidons les entreprises à s'améliorer en exerçant nos droits de propriété et en nous engageant activement auprès des entreprises dans lesquelles nous sommes investis en collaboration avec d'autres. Ce faisant, Fidelity vise à aider les entreprises et les économies à devenir plus durables et plus résilientes.

Partie 1 - Nos attentes à l'égard des entreprises

Chez Fidelity, nous avons bien conscience que pérenniser notre position privilégiée en tant que l'une des plus importantes sociétés de gestion d'actifs au monde dépend de notre capacité à continuer de satisfaire ou dépasser les attentes grandissantes des investisseurs en matière d'investissement durable. À cette fin, notre taille et notre envergure nous donnent un accès aux directions d'entreprises que peu de sociétés de gestion sont en mesure de revendiquer et nous considérons qu'il est de notre obligation fiduciaire de les utiliser pour influencer les comportements des entreprises en vue de générer de meilleures performances financières à long terme. Nous sommes convaincus qu'un comportement plus durable des entreprises favorise de meilleurs résultats financiers à long terme et nous avons élaboré un ensemble de principes directeurs et de meilleures pratiques que nous nous souhaitons voir être adopté par les entreprises.

La responsabilité environnementale : nous attendons des entreprises qu'elles gèrent de manière responsable les problématiques environnementales qui les touchent et qu'elles soient capables d'identifier les facteurs qui sont importants pour leurs activités. Cela revient notamment à fixer et publier des objectifs ambitieux alignés sur l'accord de Paris signé à l'issue de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (COP21).

Le changement climatique

Le changement climatique est l'un des risques les plus importants auxquels le monde est confronté aujourd'hui. Il a un impact sur la nature même des grandes industries dans lesquelles nous investissons et, à ce titre, toutes les entreprises doivent y accorder une attention prioritaire.

Il ne s'agit pas seulement d'éviter les risques ; la transition vers une société bas carbone offre une multitude de nouvelles opportunités pour les entreprises et les technologies innovantes. Les gérants d'actifs performants identifieront les entreprises qui aident la société à atténuer le changement climatique ou à s'y adapter par rapport à celles qui n'opèrent pas suffisamment leur transition. L'heure est déjà à la recherche des leaders des technologies propres de demain.

Nous attendons des entreprises dans lesquelles nous sommes investis qu'elles mettent en place des politiques visant à réduire leurs émissions de carbone et d'autres gaz à effet de serre. Elles doivent également être en mesure de respecter une éventuelle réglementation sur le changement climatique, par exemple par la gestion de leur mix énergétique (la proportion d'énergie fournie par les combustibles fossiles, les énergies renouvelables, le nucléaire et d'autres), une stratégie de réduction des émissions relevant du champ d'application 3 (émissions de gaz à effet de serre échappant au contrôle direct d'une entreprise, mais faisant partie de sa chaîne de valeur) et des hypothèses sur le prix du carbone.

Les opportunités environnementales

Nous attendons des entreprises qu'elles recherchent des possibilités d'améliorer l'efficacité énergétique de leurs activités existantes, par exemple via la conception de produits, l'approvisionnement responsable en matériaux et l'augmentation de la proportion de matériaux recyclés utilisés.

Les entreprises doivent chercher à exploiter des opportunités offertes par de nouveaux produits ou services compatibles avec un avenir plus durable.

La biodiversité

Comme pour le climat, les effets négatifs de l'activité humaine sont observables dans notre habitat naturel et notre biodiversité. On estime que les populations mondiales d'animaux sauvages ont diminué en moyenne de plus de 50 % depuis les années 70, sous l'effet notamment de la surexploitation, du changement climatique et de la déforestation.

Ceci est particulièrement manifeste dans les écosystèmes arctiques où le changement climatique se produit deux fois plus rapidement que les moyennes mondiales, ce qui a un impact sur le volume de glace et la couverture neigeuse et, par là même, sur l'aire de répartition des animaux pour chasser et migrer. L'un des facteurs les plus importants de cette perte de biodiversité est la déforestation qui se produit traditionnellement lorsque les terres sont converties pour être utilisées à des fins agricoles, à savoir pour l'alimentation.

En tant qu'investisseurs, nous évaluons constamment les risques entourant la biodiversité et nous pensons qu'il est essentiel pour les entreprises dans lesquelles nous investissons de réaliser des évaluations d'impact sur la biodiversité de leurs activités et de leurs chaînes d'approvisionnement, ainsi que d'atteindre des objectifs de zéro déforestation nette dans des délais précis. Parmi ces entreprises figurent notamment des producteurs d'huile de palme, de cacao ou de soja, ou des fabricants de produits alimentaires.

Nous attendons des sociétés en portefeuille qu'elles réduisent au minimum les externalités négatives causées par leurs activités. Cela passe notamment par le contrôle de la qualité des produits, ainsi que de la sécurité chimique des produits, tant pour l'environnement que pour la santé humaine, lors de leur élimination.

Nous attendons également des entreprises qu'elles gèrent leur consommation d'eau et qu'elles mettent en place des politiques spécifiques pour les zones menacées de stress hydrique, comme notamment des stratégies de réduction ou d'efficacité de la consommation. Nous souhaitons également voir les entreprises réduire l'impact écologique de leurs activités (par exemple, via la gestion des rejets et déversements opérationnels et des autres eaux usées). Les entreprises doivent être en mesure de s'approvisionner en eau de manière durable et d'atténuer les risques de pénurie d'eau.

Les déchets et la pollution

Nous attendons des sociétés en portefeuille qu'elles réduisent au minimum les externalités négatives causées par leurs activités.

Cela passe notamment par le contrôle de la qualité des produits, ainsi que de la sécurité chimique des produits, tant pour l'environnement que pour la santé humaine, lors de leur élimination. Les entreprises doivent gérer les risques de responsabilité environnementale imputables à des émissions et des déchets toxiques, et traiter correctement les rejets afin de minimiser l'impact sur la biodiversité et les communautés locales. Les entreprises doivent être en mesure de gérer la fin de vie des produits (notamment via la récupération des matériaux pour la réutilisation/le recyclage, y compris des emballages).

La responsabilité sociétale : les entreprises se doivent de gérer les relations avec toutes leurs principales parties prenantes. L'épidémie de Covid-19 et le confinement d'économies entières ont mis en lumière les responsabilités sociétales des entreprises et les missions qui sont les leurs. Selon nous, il ne s'agit pas là d'un phénomène passager en réponse à la pandémie, mais bien d'un phénomène qui va conduire à une profonde réévaluation de notre système de capitalisme, de la façon dont les entreprises sont gérées et dans quel but.

La diversité

Nous sommes convaincus que les organisations accueillantes et ouvertes qui embauchent, encouragent, promeuvent et rémunèrent leurs employés sur la base du mérite et sans tenir compte du sexe, de l'âge, de l'origine ethnique, de la religion, de l'orientation sexuelle, du contexte économique, du handicap ou d'autres facteurs, font un meilleur usage de leur capital humain. En outre, de plus en plus d'études ont montré que les organisations qui promeuvent la diversité étaient plus productives et plus performantes.

En conséquence, les sociétés en portefeuille sont encouragées à mettre en place des politiques de non-

discrimination approfondies et efficaces, ainsi qu'à veiller activement au respect de ces politiques. Elles sont également incitées à revoir régulièrement leurs pratiques d'embauche et de promotion afin d'éviter les préjugés, ainsi qu'à se fixer des objectifs ambitieux adaptés à l'entreprise en matière de diversité. Nous attendons des entreprises qu'elles témoignent de leur adéquation avec notre conviction selon laquelle la diversité contribue à la création de valeur actionnariale sur le long terme.

Les droits de l'homme et la gestion de la chaîne logistique

Nous pensons qu'une entreprise qui gère sa chaîne d'approvisionnement par rapport à des problématiques sociales et environnementales peut créer de la valeur ajoutée et améliorer ses performances organisationnelles sur le long terme. Une gestion inadéquate par une entreprise de sa chaîne d'approvisionnement peut exposer cette dernière à des risques de réputation, opérationnels et juridiques/réglementaires, ainsi qu'à des risques cachés et incontrôlables, tels qu'une violation des droits de l'homme et la corruption. De plus, une chaîne d'approvisionnement environnementalement durable peut notamment contribuer à réduire les coûts, à gérer les risques et à améliorer l'image d'une entreprise.

Nous attendons des entreprises qu'elles pratiquent un traitement équitable des travailleurs, y compris de leurs prestataires et de leurs sous-traitants, et nous escomptons des salaires décents, des politiques de négociation collective, la liberté d'association et des mécanismes de règlement des conflits. Ces attentes s'appliquent également aux chaînes logistiques des entreprises, et ce, dans la mesure où elles doivent en assumer la responsabilité et être en mesure de les justifier tant au regard de l'aspect humain que de l'aspect des approvisionnements en matériaux/produits. Les entreprises doivent mettre en place des mesures visant à veiller à ce que les fournisseurs respectent un code de conduite applicable à leurs propres fournisseurs (et ainsi de suite) à l'aide de politiques détaillées et des séances de formation afin d'identifier et d'empêcher les cas d'esclavage moderne.

Et les entreprises doivent être en mesure de rendre compte du respect de son code par ses fournisseurs.

La confidentialité et la sécurité des données

Nous attendons des entreprises qu'elles adhèrent à de strictes normes en matière d'éthique numérique, notamment en traitant les données des clients avec un soin extrême et en adoptant des politiques et des pratiques rigoureuses et transparentes concernant l'utilisation de ces données. Les entreprises doivent avoir la capacité d'identifier et de gérer les risques liés à la confidentialité des données et les menaces de cybersécurité. Nous voulons voir les entreprises mettre en place des pratiques solides pour préserver la sécurité en ligne.

La santé et la sécurité

La fourniture de conditions de travail sûres et la gestion des risques liés à la santé et à la sécurité sont fondamentales pour la licence d'exploitation d'une entreprise. Les défaillances et les incidents peuvent avoir de vastes conséquences, comme notamment des dommages irréparables causés à la réputation et une destruction irrémédiable de valeur actionnariale. Nous attendons des entreprises qu'elles mettent en place des politiques efficaces pour minimiser les risques de santé et de sécurité pour tous les employés, prestataires et sous-traitants. Ces dernières doivent comprendre des procédures de sécurité, des séances de formation et un lien avec la rémunération des dirigeants.

La gouvernance d'entreprise : nous attendons des entreprises qu'elles disposent d'un solide cadre de gouvernance d'entreprise, permettant de définir des stratégies innovantes à long terme et de les mettre en œuvre dans l'intérêt de toutes les parties prenantes. Une vision et une surveillance efficace sont essentielles pour bâtir une entreprise à la réussite pérenne sur le long terme.

L'efficacité du conseil d'administration

Des conseils d'administration efficaces jouent un rôle essentiel dans l'orientation stratégique d'une entreprise, en surveillant à la fois les risques commerciaux et la

gestion. Les conseils d'administration ont le devoir de servir les intérêts des actionnaires. Nous attendons de la majorité des membres du conseil d'administration qu'ils soient indépendants et qu'ils aient les compétences nécessaires pour remplir leurs fonctions de surveillance, ainsi que pour donner des conseils et apporter des contre-arguments constructifs à la direction. Selon nous, les conseils d'administration doivent pouvoir rendre compte ou prouver l'existence d'un plan visant à améliorer la diversité de genre, ethnique et cognitive.

La culture et le comportement des entreprises

Les entreprises doivent promouvoir une culture éthique et un code de conduite qui imprègnent profondément toute l'organisation. Des pratiques commerciales frauduleuses représentent un risque d'investissement important et créent des externalités négatives pour l'économie et la société au sens large. Le conseil d'administration doit veiller à ce que l'entreprise encourage une culture prônant un comportement légal, éthique et responsable. À cette fin, le conseil d'administration doit s'assurer que l'entreprise a mis en place des politiques adéquates de dénonciation, de lutte contre la corruption et les pots-de-vin, et qu'elle contrôle activement l'application de ces politiques.

La rémunération

Une structure de rémunération bien conçue peut encourager les dirigeants à mettre en œuvre la stratégie d'entreprise, tout en garantissant un alignement sur les intérêts des actionnaires et des autres principales parties prenantes.

La fixation de niveaux de rémunération appropriés relève principalement de la responsabilité du conseil d'administration. Nous escomptons un alignement vertical approprié entre la rémunération et les pensions de retraite des administrateurs exécutifs et celles de l'ensemble des employés. Nous encourageons un large actionnariat salarié.

Pour les administrateurs exécutifs et autres cadres dirigeants, nous attendons que les récompenses en actions soient assorties de critères d'attribution suffisamment exigeants et nous imposons une période de conservation des actions d'au moins cinq ans. Nous attendons de la politique de rémunération qu'elle soit cohérente avec une gestion efficace des risques, y compris des risques de durabilité.

Les droits des actionnaires

Les actionnaires ont des droits de propriété proportionnels aux actions qu'ils détiennent. Nous attendons des entreprises qu'elles traitent tous les actionnaires de manière équitable et qu'elles disposent d'un système « une action/une voix » afin de garantir l'alignement entre le risque en capital et la responsabilité actionnariale. Les actionnaires doivent avoir le droit de poser des questions au conseil d'administration et à la direction, d'élire des membres du conseil, d'approuver leur rémunération et de les révoquer. Ils doivent également avoir leur mot à dire sur les changements importants apportés à l'entreprise, notamment sur des fusions-acquisitions et des changements d'objet social. Nous attendons également que les actionnaires puissent voter sur des sujets qui pourraient entraîner une dilution de leur participation.

La transparence

Les entreprises doivent être ouvertes et honnêtes quant à leurs objectifs, leur stratégie et leur situation financière. Nous nous attendons au respect de toutes les pratiques comptables applicables, à la plus grande transparence sur les points faibles importants et l'équité dans leurs politiques fiscales.

Le conseil d'administration doit garantir l'indépendance de la fonction d'audit grâce à une politique claire en matière de roulement des auditeurs et de procédure d'appel d'offres.

Fidelity s'engage activement auprès des entreprises, souvent pour les encourager et les guider sur la voie de l'atteinte de ces normes. Ces attentes et convictions constituent la pierre angulaire de notre système propriétaire de notations de durabilité.

Partie 2 - L'intégration et la mise en œuvre des critères ESG

Fidelity a élaboré son propre cadre de référence pour l'analyse ESG qui est intégrée à l'analyse fondamentale. Grâce à ce système de notations de durabilité, nous évaluons l'exposition des entreprises aux risques de durabilité et notamment la mesure dans laquelle elles se montrent à la hauteur de nos attentes en matière de meilleures pratiques, telles que décrites dans la section précédente. Le cadre de notation divise l'univers d'investissement en 99 sous-secteurs à l'aide de critères propres à chaque industrie et en fonction desquels l'entreprise est évaluée par rapport à ses concurrentes, selon une notation allant de A à E (A étant la meilleure).

Les notations de durabilité sont fondées sur les évaluations de plus de 180 analystes actions et obligataires qui participent à plus de 15 000 réunions avec des entreprises par an. Elles sont mises à jour au moins une fois par an et lors de la survenance d'un événement ESG important. Les notations ont été entièrement intégrées dans le processus d'investissement de FIL et sont accessibles à tous les membres de l'équipe d'investissement via notre plateforme de recherche interne. Elles constituent une source d'information supplémentaire et un outil d'aide à la décision en matière d'investissement.

Pourquoi nos propres notations ?

Elles ne s'appuient pas uniquement sur des informations publiques

Elles sont plus prospectives

Une analyse fondamentale

Elles permettent une couverture plus exhaustive

Comment nous les établissons

Les contributions mutuelles de 180 analystes actions et obligataires

Elles sont établies par rapport à un groupe de sociétés comparables sur une échelle normalisée

L'évaluation prospective de la trajectoire ESG d'une entreprise

La quantification de l'impact sur la valorisation

Classement A - E	99 sous-secteurs	5-8 ICP pour chaque

Cette analyse ESG tire parti des vastes capacités de recherche de Fidelity et de son engagement continu auprès des entreprises. Elle bénéficie également de l'expertise de l'équipe Investissement durable de manière à pouvoir fournir une évaluation prospective des performances et de la progression d'une société au regard des enjeux de durabilité. En conséquence, l'intégration des facteurs ESG chez Fidelity est une composante à part entière de l'analyse des investissements, et non un complément.

Nous utilisons plusieurs sources de recherche externes qui sont régulièrement réexaminées et mises à jour afin de compléter notre recherche interne.

Le tableau ci-dessous donne un aperçu des facteurs de durabilité importants et des expositions observés au sein de différents secteurs, et ce, tels qu'ils ont été évalués par l'équipe de recherche fondamentale de Fidelity au travers du prisme de la matérialité financière. Les analystes de Fidelity évaluent les pratiques et les contrôles de durabilité que les entreprises ont institué en ce qui concerne la gestion de ces facteurs.

Les décisions d'investissement

En tant que gérants actifs, nos gérants de portefeuille ont généralement toute latitude pour gérer les positions de leurs fonds dans le cadre d'un ensemble de directives d'investissement prédéfinies. Les gérants de portefeuille peuvent prendre en considération des notes de recherche, dont nos notations de durabilité propriétaires, lorsqu'ils prennent une décision d'investissement.

Tous les portefeuilles sont soumis à une revue trimestrielle approfondie aux côtés de membres de la direction. Au cours de celle-ci, chaque aspect du fonds en question est examiné, comme notamment le profil de risque, la volatilité, la performance, le positionnement et les différentes positions du portefeuille. Nous incluons les notations ESG, tant externes qu'internes, ainsi que les données sur le carbone dans le cadre des revues trimestrielles de nos gérants de portefeuille, en tant que mesures normalisées de la qualité ESG de nos fonds. De cette façon, les gérants de portefeuille sont tenus responsables par leur Directeur des investissements (« Chief Investment Officer ») de la façon dont l'investissement durable s'inscrit dans leurs décisions d'investissement.

Tableau 1 : facteurs de durabilité et expositions

Banques & assurance	Chimie	Construction	Biens de consommation	Santé	Machines-outils	Métaux et mines	Pétrole & gaz	Immobilier	Retail	TMT	Transport	Serv. collectifs
Clients	Émission de carbone	Émission de carbone	Déchets & emballages de produits	Gestion des déchets	Produits durables	Biodiversité	Émission de carbone	Émissions de carbone et consommation d'énergie	Émissions de carbone et consommation d'énergie	Émission de carbone	Émission de carbone	Émission de carbone
Employés	Autres impacts environnemen-taux	Produits durables	Gestion de l'eau	Gestion de l'eau	Employés	Émissions de carbone et consommation d'énergie	Reprise après sinistre & impact élevé Gestion des risques	Bâtiments verts	Déchets & emballages de produits	Gestion de l'eau	Employés	Autres impacts environnemen-taux
Gouvernance d'entreprise	Gestion de l'eau	Employés	Santé & sécurité	Accès & bien-être des clients	Santé & sécurité	Gestion des déchets	Gestion de l'eau	Gouvernance d'entreprise	Employés	Gestion des déchets	Qualité & innocuité des produits	Gestion de l'eau
Cybersécurité	Qualité & innocuité des produits	Santé et sécurité au travail	Qualité & innocuité des produits	Qualité & innocuité des produits	Corruption & pots-de-vin	Gestion de l'eau	Droit de l'homme	Éthique & culture	Chaîne logistique	Employés	Éthique & culture	Relations avec les communautés
ESG Intégration	Santé et sécurité au travail	Corruption	Chaîne logistique	Éthique & culture	Gouvernance d'entreprise	Relations avec les communautés	Relations avec les communautés		Gouvernance d'entreprise	Chaîne logistique	Gouvernance d'entreprise	Santé et sécurité au travail
Éthique & culture	Gouvernance d'entreprise	Gouvernance d'entreprise	Gouvernance d'entreprise	Gouvernance d'entreprise		Santé & sécurité	Santé et sécurité au travail		Cybersécurité	Gouvernance d'entreprise	Cybersécurité	Gouvernance d'entreprise
						Droit de l'homme	Corruption			Cybersécurité		
						Gouvernance d'entreprise	Gouvernance d'entreprise			Éthique & culture		
						Éthique & culture	Risque politique					

Problématiques environnementales
Problématiques sociales
Problématiques de gouvernance

Source : Fidelity International, au 31 mars 2020. A titre d'illustration uniquement.

Partie 3 - L'engagement & le vote

S'engager auprès des entreprises sur des questions environnementales, sociales et de gouvernance financièrement importantes reflète notre conviction selon laquelle un actionnariat actif peut contribuer à la durabilité à long terme d'une entreprise et à des performances positives pour les investisseurs. Des initiatives d'engagement sont décidées pour deux raisons : 1) mieux comprendre les pratiques ESG d'une entreprise afin d'éclairer davantage nos décisions d'investissement ; et 2) utiliser notre influence pour améliorer les pratiques de durabilité des entreprises dans lesquelles nous sommes investis ou auxquelles nous prêtons de l'argent.

L'identification des opportunités d'engagement

Nous entretenons un dialogue permanent avec la direction des entreprises en portefeuille. Des réunions formelles rassemblant des gérants de portefeuille et des analystes sont organisées avec les entreprises dans lesquelles nous sommes investis au moins deux fois par an. Outre ces contacts réguliers, il existe diverses autres possibilités d'engagement au cas par cas, comme notamment les suivantes :

- Réagir à une controverse ou à un événement défavorable (par exemple, la preuve d'une mauvaise gouvernance) ;
- Les entreprises signalées par nos analystes au cours de l'évaluation en vue de l'établissement de leur notation interne de durabilité comme étant de bonnes candidates à l'engagement (par exemple, une exposition à des risques de durabilité) ;
- Les émetteurs détenus au sein de notre gamme de produits et de stratégies durables donnent lieu à un programme d'engagement plus systématiquement ciblé ;
- Notre équipe Investissement durable peut procéder à un engagement thématique sur un sujet d'investissement durable spécifique (par exemple, la gestion de la chaîne d'approvisionnement) ;
- Les émetteurs peuvent solliciter notre concours sur un événement spécifique de gouvernance ou d'entreprise (par exemple, une fusion-acquisition) avant son annonce ;
- Via la participation à une initiative d'engagement tierce (par exemple, Climate Action 100+).

Notre approche d'engagement

Une fois que nous avons identifié une opportunité d'engagement, nous pensons que la meilleure approche prend la forme d'un dialogue constructif avec les entreprises de manière à expliquer nos convictions et nos attentes, ainsi qu'à encourager des changements de comportement à long terme. Fidelity étant réputée pour son approche d'investissement fondamentale et à long terme et ses relations de longue date avec des émetteurs du monde entier, nous sommes ainsi bien placés pour user de notre influence sur les émetteurs afin de promouvoir des pratiques plus durables. Ce faisant, nous pensons que l'engagement est souvent un meilleur moyen pour nous que l'exclusion de favoriser le changement.

Dans le cadre d'un processus d'engagement parfaitement défini et totalement transparent, les éléments suivants sont identifiés dès le départ :

- **Les domaine(s) thématique(s) clé(s)** - Le(s) thème(s) pour lequel/lesquels l'entreprise doit mettre en évidence une amélioration (par exemple, le changement climatique)
- **L'objectif** - Le résultat final souhaité de l'engagement (par exemple, une réduction de l'intensité de CO2)
- **Les grandes étapes** - Les signes indiquant que l'entreprise s'emploie à atteindre l'objectif que nous avons communiqué (par exemple, fixer un objectif de réduction des émissions de carbone)
- **Les indicateurs clés de performance (ICP)** - Il est important que les grandes étapes soient assorties d'ICP mesurables

- **Le calendrier** - La période sur laquelle on peut raisonnablement attendre d'une entreprise qu'elle s'améliore
- **Le statut** - Une mesure à un « instant t » des progrès (par exemple, aucun progrès, ou un certain progrès, ou une réussite)

Le suivi des progrès

Il est tout aussi important de suivre l'évolution des initiatives d'engagement que de les initier pour évaluer les changements et la réussite par rapport aux grandes étapes et aux objectifs. Nos analystes, gérants de portefeuille et spécialistes de l'investissement durable rendent compte par écrit de tous les engagements auprès des émetteurs au sein d'une plateforme centralisée qui est accessible à toute l'équipe d'investissement. Cette transparence permet ainsi à l'équipe d'apprendre au travers des différents secteurs, différents thèmes et différentes classes d'actifs, enrichissant par là même la profondeur de nos connaissances. Les engagements peuvent avoir des durées différentes selon l'importance et l'urgence de la problématique ESG en discussion, et les résultats (ou les absences de résultats) de nos engagements sont exprimés par nos analystes dans nos notations de durabilité.

L'engagement thématique

En plus des initiatives d'engagement auprès de différentes entreprises, nous identifions également des problématiques qui concernent plusieurs entreprises ou secteurs. Par exemple, l'équipe Investissement durable a lancé un programme d'engagement thématique en 2018 destiné à accélérer les progrès sur des questions ESG prioritaires touchant plusieurs entreprises dans lesquelles nous avons investi. Chaque thème est étayé par un ensemble spécifique d'objectifs et de grandes étapes qui est suivi dans le temps. La stratégie d'engagement thématique ESG est axée sur les thèmes de durabilité pour lesquels nous estimons qu'il est particulièrement souhaitable du point de vue boursier de favoriser une meilleure performance ; par exemple, les enjeux ESG qui présentent une grande matérialité financière ou qui font l'objet d'une forte impulsion législative. Les thèmes actuels sont indiqués ci-dessous.

Tableau 2 : thèmes actuels des engagements thématiques

Financement de la lutte contre le changement climatique
Protéines animales
Durabilité de la chaîne d'approvisionnement
Huile de palme responsable
Rapport de durabilité des entreprises

Source : Fidelity International, 2020.

Notre approche en matière de vote

Mettre à profit des droits de propriété, y compris via l'engagement et le vote, peut améliorer la performance et réduire le risque des investissements dans le temps.

A chaque fois que cela est possible, il est dans notre politique de voter pour les assemblées générales des sociétés dans lesquelles nous sommes investis. En de rares occasions, nous pouvons décider de ne pas soumettre un vote lorsque nous estimons que les coûts excèdent les bénéfices associés. Nous prenons aussi en compte les conditions particulières qui prévalent dans l'entreprise concernée et les meilleures pratiques du marché local qui sont applicables.

Notre approche et notre politique en matière d'exercice des droits de vote respectent toutes les lois et les réglementations applicables, de même qu'elles sont en accord avec les objectifs d'investissement des différents portefeuilles.

Il est de la responsabilité de l'équipe Investissement durable de surveiller tous les conflits d'intérêts possibles relatifs au vote par procuration. Dans les cas où un fonds détient un investissement dans plus d'une partie participant à une transaction, nous agissons toujours dans l'intérêt dudit fonds en question. Lorsqu'il existe un conflit avec nos propres intérêts, nous votons conformément à la recommandation de nos conseillers en matière de procuration, Institutional Shareholder Services (ISS), ou nous nous abstenons de voter en l'absence de recommandation.

Nous encourageons les conseils d'administration à consulter les actionnaires à l'avance au lieu de risquer de proposer en assemblées générales des résolutions susceptibles d'être rejetées. En fonction de la taille de notre participation, lorsque notre opinion diffère de celle du conseil d'administration, nous cherchons alors à entamer le dialogue avec ce dernier au plus tôt pour tenter de résoudre ces divergences de vues.

Nous publions sur notre site Internet nos votes sur les 12 derniers mois et ces informations sont mises à jour tous les trimestres. Des rapports de vote trimestriels sont fournis aux clients institutionnels, ainsi qu'un rapport annuel plus détaillé de gouvernance et d'engagement.

Fidelity utilise un programme de prêt de titres limité par l'intermédiaire d'un prestataire tiers. Si nous ne rappelons généralement pas les actions pour les votes ordinaires, nous le faisons toutefois lorsque cela est dans l'intérêt des clients. Il peut s'agir de votes revêtant une grande importance financière ou stratégique, de votes appelés à être serrés ou controversés, de votes où nous sommes en désaccord avec la direction ou de votes pour lesquels nous ne disposons pas suffisamment de visibilité à terme pour porter un jugement opportun et éclairé. Nous n'empruntons pas d'actions dans le but d'obtenir des votes supplémentaires.

Des travailleurs chargent des fruits de palmiers à huile sur des camions. (Crédit : SOPA Images / Contributeur, Getty Images)

Partie 4 - Les exclusions et les désinvestissements

Les exclusions

Nous sommes convaincus que Fidelity jouit d'une capacité privilégiée à influencer les entreprises en raison de sa taille et de sa réputation d'investisseur à long terme et axé sur la recherche. Nous possédons plus de 180 analystes qui ont une connaissance approfondie d'environ 4 000 émetteurs dans le monde. Ces qualités nous confèrent un excellent accès aux directions des entreprises dans lesquelles nous sommes investis et nous ont permis de nouer des relations de longue date. Nous pensons que cela met Fidelity en mesure d'avoir des dialogues constructifs avec les entreprises et de s'employer à générer d'excellents résultats ESG. C'est pourquoi, en tant qu'actionnaires actifs, nous préférons nous engager plutôt qu'exclure.

Tous les fonds gérés par Fidelity International sont assujettis à la liste des exclusions s'appliquant à l'échelle de l'ensemble de l'entreprise (dont les armes à sous-munitions et les mines antipersonnel).

Toutefois, Fidelity peut envisager l'exclusion de sociétés d'un univers d'investissement sur la base de critères ESG spécifiques. Nous adoptons une approche ESG fondée sur des principes et, dans ce cadre, nous inscrivons sur une liste d'exclusion les entreprises que nous considérons comme des investissements inadaptés.

Lorsque nous décidons d'exclure une entreprise, nous nous appuyons sur des conventions internationales et en particulier sur la Convention sur les armes à sous-munitions, la Convention d'Ottawa (Convention sur l'interdiction de l'emploi, du stockage, de la production et du transfert des mines antipersonnel), ainsi que sur des recommandations des Nations Unies, de la Banque mondiale et d'autres réglementations internationales qui défendent les principes ESG.

Tous les fonds gérés par Fidelity International sont assujettis à la liste des exclusions s'appliquant à l'échelle de l'ensemble de l'entreprise (dont les armes à sous-munitions et les mines antipersonnel).

En outre, Fidelity a lancé en 2019 une gamme de produits d'investissement durable qui adoptent des stratégies d'investissement visant à sélectionner des entreprises présentant de solides caractéristiques durables, tout en générant d'excellentes performances financières à long terme.

Les produits de la gamme durable font l'objet d'exclusions comportementales et fondamentales supplémentaires. Ils peuvent être amenés à devoir vendre des positions existantes lorsque les résultats de nos initiatives d'engagement n'ont pas permis d'atteindre les objectifs et les grandes étapes que nous avons fixés.

Partie 5 - La collaboration

La coopération avec d'autres parties prenantes

Nous entretenons des relations étroites avec de nombreux actionnaires et d'autres parties prenantes des entreprises afin de nous aider à éclairer les sociétés dans lesquelles nous investissons.

Nous nous engageons via de multiples initiatives collaboratives telles que la ClimateAction 100+ et nous étudions activement les initiatives et les opportunités d'engagement collectif. Les facteurs déterminant la participation ou non à des initiatives d'engagement collectif incluent notamment une évaluation de la nature de la plateforme et des autres participants, l'importance de notre investissement et la détermination de la nécessité d'une telle approche collective afin d'obtenir un résultat satisfaisant. Nous cherchons à identifier les problèmes, de gouvernance ou autres, qui revêtent de l'importance pour la performance ou la valorisation de l'entreprise en question.

Nous nous engageons via de multiples initiatives collaboratives telles que la ClimateAction 100+ et nous étudions activement les initiatives et les opportunités d'engagement collectif.

Nous nous engageons également de manière régulière avec des régulateurs locaux sur des questions susceptibles d'influer sur les entreprises dans lesquelles nous sommes investis. Cela peut prendre la forme d'un dialogue direct, d'une réponse à des demandes de consultation publique ou d'autres cadres de consultation.

La coopération avec des groupes de l'industrie de la gestion d'actifs

Nous sommes impliqués dans des organismes externes liées à la gouvernance et occupons des fonctions au sein de la Investment Association, du Panel on Takeovers and Mergers, de la Confederation of British Industry et de l'International Corporate Governance Network. Nous sommes également signataires des Principes pour l'investissement responsable des Nations Unies (« UNPRI »), du UK Stewardship Code, de l'Efama Stewardship Code, du Japanese Stewardship Code, des Taiwan's Stewardship Principles for Institutional Investors et des Hong Kong Principles of Responsible Ownership.

Fidelity est un membre actif des organisations suivantes :

- Asia Investor Group on Climate Change (AIGCC)
- Asia Securities Industry & Finance Markets (ASIFMA)
- Asian Corporate Governance Association (ACGA)
- Association of British Insurers
- Association of the Luxembourg Fund Industry
- Assogestioni
- CDP (formerly Carbon Disclosure Project)
- Climate Action 100+
- Climate Bonds Initiative
- Corporate Governance Forum
- Council of Experts Concerning the Follow-up of Japan's Stewardship Code et Japan's Corporate Governance Code ("CEFCs"), Council of Experts for the Japan's Stewardship Code ("CESC")
- The Dutch Association of Investment for Sustainable Development (VBDO)
- European Fund and Asset Management Association (EFAMA) - Responsible Investment et Corporate Governance Working Groups
- Farm Animal Investment Risk and Return (FAIRR)
- Find It, Fix It, Prevent It (FFP)

- French Asset Management Association (AFG)
- The Global Real Estate Sustainability Benchmark (GRESB)
- Hong Kong Green Finance Association (HKGFA)
- Hong Kong Investment Funds Association (HKIFA)
- The Hong Kong Securities and Futures Commission (HKSFC)
- The Institutional Investors Group on Climate Change (IIGCC)
- International Corporate Governance Network (ICGN)
- The Investment Association (IA)
- Investment Management Association of Singapore (IMAS)
- Investor Forum (in Japan)
- Investor Forum (in the UK)
- Japanese Stewardship Code
- LuxFLAG (Luxembourg Finance Labelling Agency)
- Net Zero Asset Managers Initiative
- Principles for Responsible Investing (PRI)
- Responsible Investment Association Australasia (RIAA)
- Sustainability Accounting Standards Board (SASB)
- Swedish Investment Fund Association
- Taiwan Stock Exchange's Stewardship Principles for Institutional Investors
- Task Force on Climate-related Financial Disclosures (TCFD)
- Thinking Ahead Institute (TAI)
- World Benchmarking Alliance
- World Economic Forum
- UN Global Compact
- UK Stewardship Code
- UK Sustainable Investment and Finance Association (UKSIF) et European Sustainable Investment Forum (EUROSIF)

Les labels

Nous sommes convaincus qu'il est important que les stratégies de notre gamme durable conservent une certification externe crédible de leurs caractéristiques de durabilité, et ce, grâce au système de labellisation d'agences nationales indépendantes. Notre intention est de faire en sorte que tous les fonds de la gamme durable possèdent le label LuxFLAG ESG délivré par la Luxembourg Finance Labelling Agency. Nous renouvelons régulièrement nos labels existants et, si nécessaire, nous recherchons d'autres labels européens qui sont considérés comme étant les plus importants et pertinents pour ces stratégies.

Partie 6 - La gouvernance de notre politique

La responsabilité de l'établissement des politiques et des objectifs en matière d'investissement durable, ainsi que la supervision de la mise en œuvre de ces mêmes politiques et objectifs, incombe au Comité opérationnel d'investissement durable (Sustainable Investing Operating Committee, SIOC ou le Comité) qui est placé sous l'autorité du Chief Executive Officer de Fidelity. Le champ d'action du comité inclut notamment la surveillance de tous les aspects liés à l'investissement durable au sein de l'ensemble des divisions de Fidelity, la définition de l'orientation stratégique globale, la formulation des politiques, la représentation externe, les produits, le développement de l'activité, l'intégration dans les investissements et l'établissement des listes d'exclusion. Le Comité supervise également l'exécution des droits de propriété de Fidelity relatifs aux émetteurs dans lesquels nous sommes investis, dont les activités d'engagement et de vote par procuration.

Le Comité est composé de cadres dirigeants issus de l'ensemble de Fidelity, dont le Directeur de l'Investissement Durable - Monde et des représentants de la direction issus des fonctions de la gestion, de la distribution et du juridique.

Le SIOC se réunit chaque mois pour examiner les activités d'investissement durable de la société et la présente Politique est revue et mise à jour au moins une fois par an (et plus fréquemment si nécessaire). La gouvernance et la structure générales du Comité et les éléments associés sont présentés ci-dessous.

Tableau 3 : le Sustainable Investing Operating Committee

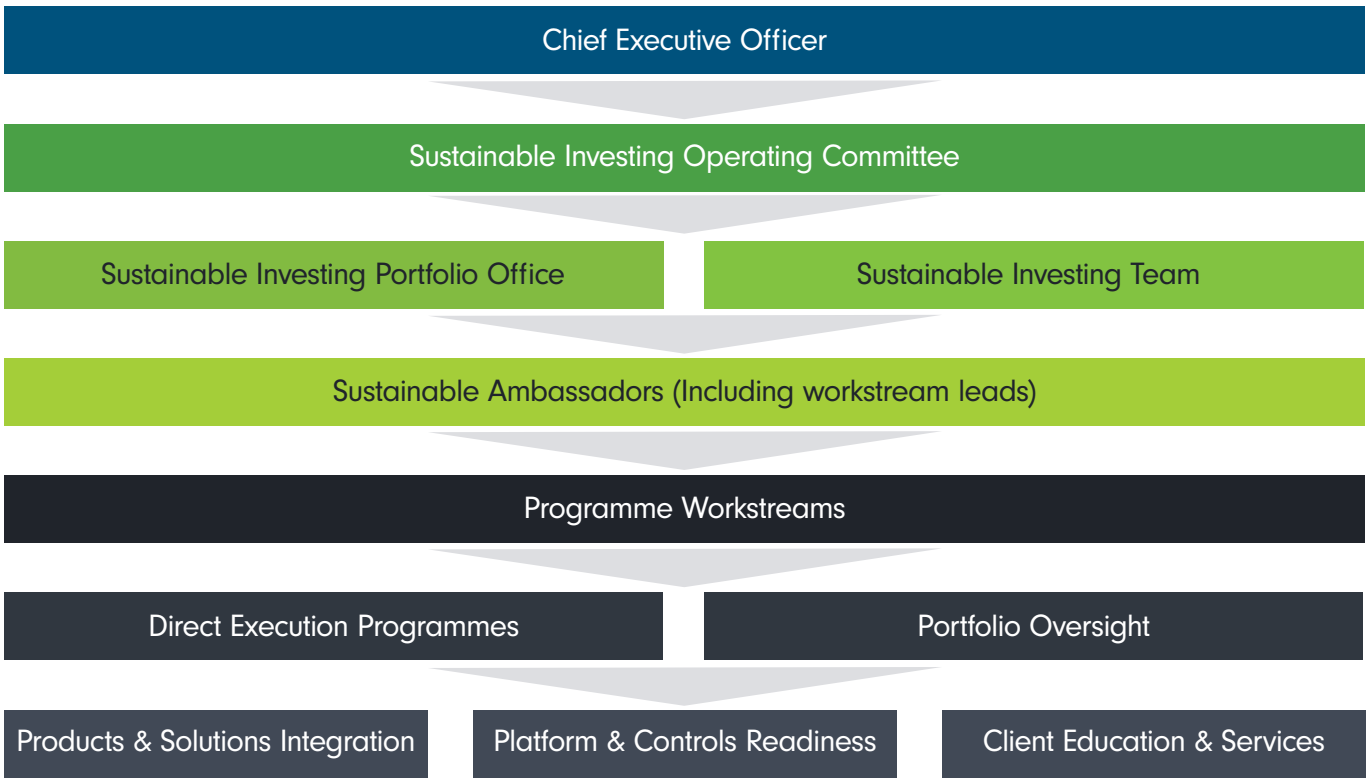

Source : Fidelity International, 2020.

Liens utiles

France : https://www.fidelity.fr/a-propos-de-fidelity/investissement-responsable

Informations importantes

Ce document ne peut être reproduit ou distribué sans autorisation préalable. Fidelity fournit uniquement des informations sur ses produits et n'émet pas de recommandations d'investissement fondées sur des circonstances spécifiques, ce document ne constitue ni une offre de souscription, ni un conseil personnalisé.

Fidelity International fait référence au groupe de sociétés qui forme la structure globale de gestion de placements qui fournit l'information sur les produits et services dans les juridictions désignées à l'exception de l'Amérique du Nord. Cette information n'est pas destinée et ne peut être utilisée par des résidents au Royaume Uni ou aux Etats-Unis ; Ce document est destiné uniquement aux investisseurs résidant en France.

Sauf cas contraire, toutes les informations communiquées sont celles de Fidelity International, et tous les points de vue exprimés sont ceux de Fidelity International. Fidelity, Fidelity International, le logo Fidelity International ainsi que le symbole F sont des marques déposées de FIL Limited. La marque, les droits de reproduction et les autres droits liés à la propriété intellectuelle sont et demeurent exclusivement détenus par leurs propriétaires respectifs. Le présent document a été établi par FIL Gestion, SGP agréée par l'AMF sous le N°GP03-004, 21 Avenue Kléber, 75016 Paris. PM3008

Fidelity INTERNATIONAL